

Questions orales

M. Whelan: . . . d'ouvrir le programme à tout le monde. Plus de 20,000 chèques ont déjà été postés à des agriculteurs en réponse à 29,623 demandes, selon l'information dont je dispose, et l'on répond tous les jours à d'autres demandes. Le commission d'examen vient de se réunir. Elle nous a suggéré deux changements importants. Cependant, comme cela pourrait entraîner des modifications aux crédits déjà affectés, nous devons demander l'autorisation au Conseil du Trésor et l'ensemble du programme pourrait en être retardé. Nous voulons éviter de trop élargir le programme pour ne pas contrarier d'autres éleveurs qui n'auraient pas présenté de demandes, mais qui estimeraient ensuite pouvoir bénéficier de ce nouveau programme. Je pense que ce dernier a eu de bons résultats si j'en juge par les lettres que j'ai reçues. Les agriculteurs de l'Ouest ont la réputation d'être de grands épistoliers et pourtant jusqu'ici je n'ai reçu que quelques lettres, et seulement des lettres de félicitations.

● (1500)

M. Neil: Madame le Président, si le ministre n'est pas vraiment chargé du programme, le premier ministre voudra peut-être en enlever la responsabilité au ministre de l'autre endroit chargé de la Commission canadienne du blé et le confier au ministre de l'Agriculture qui semble bien plus au courant des habitudes des agriculteurs de l'Ouest.

On me dit que le ministre se rendra dans l'Ouest aujourd'hui ou demain. Voudrait-il essayer de discuter de la question avec des agriculteurs et des membres de la commission d'examen? On dit qu'il reste encore 10,000 demandes à examiner.

M. Whelan: Madame le Président, il reste 10,000 demandes. Nous avons même décidé d'accepter les demandes tardives. Nous acceptons même, en dépit des règlements, celles qui sont parvenues cette semaine. Nous avons dit aux responsables d'accepter toutes les demandes. Nous sommes constamment en communication avec Regina où sont situés les bureaux.

D'ailleurs, j'y passerai quelque temps demain après-midi. Peut-être que la commission au complet sera présente. Les deux membres de l'Ontario, les trois du Manitoba, les trois de la Saskatchewan et celui de l'Alberta y seront. Sauf erreur, deux d'entre eux sont à Ottawa actuellement pour assister à la réunion annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture, mais ils y seront quand même. Ce sont des personnes très compétentes, des dirigeants agricoles de premier ordre. Si nous pouvions procéder à quelques changements sans passer par toute la bureaucratie du Conseil du Trésor, cela faciliterait grandement les choses. Mais les paiements aux agriculteurs seront retardés si nous devons procéder de cette façon.

* * *

LES PÊCHES

LA PÊCHE SPORTIVE EN ONTARIO—LES CHANGEMENTS PROPOSÉS À LA SAISON DE PÊCHE

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Madame le Président, en l'absence du ministre des Pêches et des Océans, je vais poser ma question à son secrétaire parlementaire. De nombreuses personnes de l'est de

l'Ontario s'inquiètent des changements proposés à la saison de pêche fractionnée dans les divisions neuf et dix. A cause de la formule de calendrier dont on se sert, la période de pêche de la truite grise de février 1981 aurait pu, semble-t-il, diminuer de seize à neuf jours. Le ministre des Ressources naturelles de l'Ontario aurait modifié le Règlement de pêche de l'Ontario établi en vertu de la loi fédérale sur les pêcheries, en émettant une ordonnance qui modifie la période de fermeture de la pêche à la truite grise et à la truite moulac dans les divisions neuf et dix et il aurait envoyé le texte des modifications à Ottawa pour les faire approuver le 6 janvier 1981. Le secrétaire parlementaire peut-il dire à la Chambre si l'approbation a été accordée? Sinon, voudrait-il bien veiller à ce que cette affaire soit réglée et précisée sans délai afin que les pêcheurs amateurs et les propriétaires de chalets de ma circonscription puissent compter sur une plus longue période de pêche permise?

M. George Henderson (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je prends note de la question et j'aurai la réponse demain. Je ne suis pas très au courant de cet aspect de la pêche.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

ON DEMANDE L'AUGMENTATION DU BUDGET

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Quelles mesures le ministre compte-t-il prendre pour reconstituer les fonds dont la Société du crédit agricole a besoin pour satisfaire aux besoins des agriculteurs canadiens et surtout des jeunes? Si le ministre ne songe pas à augmenter le budget de la Société du crédit agricole, pense-t-il mettre sur pied un autre programme d'aide gouvernementale?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, l'année dernière, nous avons prêté plus de 500 millions de dollars à des agriculteurs. La plus grande partie de cette somme—plus de 75 p. 100 ou aux environs de 75 p. 100—a été prêtée à de jeunes agriculteurs. Nous voudrions pouvoir prêter encore plus d'argent. Nous sommes en train de mettre au point une nouvelle mesure législative qui nous permettra d'obtenir des fonds supplémentaires du secteur privé, mais le député devra attendre que cette mesure soit présentée à la Chambre pour en connaître les détails.

M. Mazankowski: Madame le Président, le ministre peut-il dire à la Chambre combien d'argent ce programme représentera et à quel taux il sera prêté?

M. Whelan: Madame le Président, si je pouvais donner au député des précisions sur le taux comme il l'a demandé, autrement dit, si je pouvais prévoir ce que seront les taux d'intérêt au Canada ou ailleurs dans le monde, mon salaire serait probablement beaucoup plus élevé qu'il ne l'est maintenant.